



## Comment récupérer affaires suite à séparation

Par **thiouna**, le 17/10/2008 à 21:34

Bonjour,

Je me suis séparée de mon conjoint il y a 2 mois et, après m'avoir menacée et violentée (une plainte a été déposée mais toujours sans aucune nouvelle) il a récupéré les clés de son domicile. Je n'ai donc plus l'accès à sa maison où sont mes affaires.

Au compte goutte il m'a rendu des choses sans importance mais là, il fait en sorte de détruire mes messages avant lecture (selon l'accusé de lecture) depuis que je lui ai parlé de régler la taxe d'habitation et de me rendre l'argent qu'il me doit.

En fait, j'habitais avec lui depuis peu de temps et je me suis aperçue grâce à des traces informatiques qu'en fait il faisait une fausse déclaration aux impôts sur son adresse et du coup les impôts me réclament à moi la somme puisque pour eux je suis l'unique occupant de ce logement.

Comment pourrais-je faire pour récupérer mes affaires, l'argent que je lui avais prêté (pas de reconnaissance de dettes mais un mail où il ne nie pas puisqu'il me demande un étalement de paiement) ainsi que la moitié de la taxe d'habitation?

Merci

Par **gwadiloupe**, le 13/01/2009 à 18:54

comment récupérer tes affaires tu vas avec la police si t habite en zonz police ou sinon avec la gendarmerie.

ci je te dis sa c est que je connais puisque je travail a la police nationale.moi j au eu le meme probleme que toi .par contre j ai appeler le centre des impots je leur est dit que sur la taxe d habitation y avait les deux noms .donc ce que j ai fais j ai payer la moitié et j ai fais un accuse de reception avec la fotocopie de la taxe d habitation et je lui est dit que tu payes l autre moitié est que tu demandes aux impots un justificatif pour voir qu elle a bien payer.

Par **ifone05**, le 13/01/2009 à 19:55

Effectivement contacter au plus vite la police nationale qui vous permettra de récupérer vos affaires. Concernant la taxe d'habitation avertissez le centre d'impôt compétent et apportez la preuve que vous n'étiez pas le seul occupant mettez le en demeure de vous rembourser l'argent.

Je peux vous donner les coordonnées d'une association qui pourrait vous aider. Contactez-moi au besoin.

ifone05@yahoo.fr